

# Lavelanet : le projet citoyenneté des élèves du LP Jacquard primé



Le chèque de 2 000 euros tenu par Kévin, Clément, Leevan et Rodolphe, et leur professeur, Magaly Pecceu./DDM. Publié le 10/01/2024 à 09:31

*« L'essentiel Le lycée professionnel Jacquard vient de s'illustrer en remportant le premier prix du concours MSA « Célébrons la citoyenneté en photos ».*

C'est un cadeau de Noël avant l'heure qu'ont reçu Kévin, Clément, Leevan et Rodolphe, quatre élèves en section Bac Pro logistique du lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard. Ils ont obtenu le premier prix du concours « Célébrons la citoyenneté en photos », organisé par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Ce concours lié à la citoyenneté, entre parfaitement dans le cadre des objectifs du développement durable de l'établissement, liés à sa labellisation « Éducation au développement durable ».

Le concours reposait sur la prise de photographies devant mettre en valeur des sujets présentés. Les élèves ont bénéficié de moments de formation avec Delphine, photographe professionnelle.

Quant à leur professeur, Magaly Pecceu, elle a posé le temps de la réflexion, puis leur a donné des éléments qui leur ont permis d'argumenter.

Parmi les dix-sept objectifs contenus dans le label « Éducation au développement durable », les lycéens en ont mis dix en valeur : pas de pauvreté, faim «zéro », bonne santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les sexes, inégalités réduites, villes et communautés durables, consommation et production responsables, vie terrestre.

Des partenariats pour la réalisation des objectifs qui doivent passer aussi par la préservation de la biodiversité animale et végétale et d'un travail sur l'égalité entre les filles et les garçons.

Par ailleurs, ces objectifs permettront de continuer une collaboration avec la Croix-Rouge, au dépôt logistique de Laroque-d'Olmes, ainsi qu'avec les Restos du Cœur de Lavelanet, la mairie de Lavelanet, une diététicienne, et des producteurs locaux.

À Carbone (31), au domaine de La Terrasse, devant un jury de la MSA, Leevan et Kévin ont présenté leur projet. Beaucoup de stress, mais un oral réussi. Trente minutes plus tard, et un fort suspense, le duo ariégeois a été déclaré gagnant devant les représentants du Gers, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, qui présentaient eux des projets sur la culture, l'agriculture, l'inclusion. La citoyenneté l'a donc emporté. Le prix qui va accompagner ce titre est un chèque de 2 000 euros. De quoi mettre en place le projet.

À noter qu'au printemps, un vernissage sera organisé, suivi d'une exposition itinérante.